

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réserve
au
Moniteur
belge



23134087

12 OCT. 2023

**au greffe du tribunal de l'entreprise
trancophono de Bruxelles
Greffe**

N° d'entreprise : **0476 460 931**

Nom

(en entier) : **Bureau Van Hecke et Associés**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **avenue Louise 343 – 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 10 octobre 2023 :

[...]

Première résolution

Le Président indique que Monsieur Bernard Boucquey a présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société, avec effet au 30 septembre 2023.

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Bernard Boucquey et la remercie pour les actes accomplis dans le cadre de sa mission.

Il est décidé, à l'unanimité, de ne pas pourvoir au remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Deuxième résolution

A l'unanimité, l'assemblée générale donne mandat à l'avocat Monsieur Christophe HOOGSTOEL, dont le cabinet est situé à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 235 (9ème étage), ou à tout autre avocat du cabinet d'avocats 'AB LEGAL', dont les bureaux sont établis à la même adresse, chacun d'eux pouvant agir seul ou conjointement, mais avec pouvoir de substitution, aux fins d'accomplir au nom et pour le compte de la société toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire, la société promettant ratification.

[...]

Christophe Hoogstoel,
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)